

AVEC QUI ?

Pour les rencontres :

Bernadette,
COSTA DINALE
Éducatrice spécialisée

Pour l'équipe :

Anne CHALLIES – Directrice

Philippe DUMAS - Chef de Service

Carole RENOUE – Psychologue

Elise PETIOT – Secrétaire

« On ne peut donner que
deux choses à ses
enfants :
Des racines et
Des ailes... »

Proverbe juif



Service Des Visites Médiatisées

Mon Oustal



Maison d'Enfants « Mon Oustal »
Service des Visites Médiatisées

1, rue Charles Barthes
(face à la poste)
34220 SAINT-PONS DE THOMIERES

Tel : 04 67 97 39 73 (standard)
04 67 95 17 39 (direct)
Portable : 07.85.64.44.27

Fax : 04 67 97 39 74

Service des Visites Médiatisées

Procédure d'admission

- **Réception de la Fiche de renseignements DEF.**
- Rencontre préalable en présence du travailleur social référent.
- 1. Présentation du service
- 2. Analyse de la commande
- 3. Recueil des attentes
- 4. Définition du projet et des objectifs visés
- Analyse par l'équipe pluridisciplinaire
- Mise en place des rencontres suivant le calendrier préalable.



POUR QUI ?

- Les visites médiatisées s'adressent à des parents et des enfants qui ont besoin d'être soutenus dans la reprise ou le maintien des liens.
- Des visites médiatisées pour les fratries.

COMMENT ?

- Le service propose au jeune et à sa famille des temps de rencontres dans un espace convivial, donc partagé, dans le but de reprendre ou de maintenir les liens en s'assurant que chacun s'y trouve en sécurité physique et morale.
- L'intervenant présent soutient chaque membre de la famille dans l'évolution du lien.
- La visite médiatisée peut évoluer au fil du temps :

Selon la décision du Juge des Enfants, les rencontres peuvent avoir lieu à l'extérieur du service, en totalité (passage de relais) ou en partie, en référence au projet du service et des objectifs visés.

Une rencontre trimestrielle sera proposée aux familles au cours de laquelle une note de synthèse leur sera communiquée.

Cette note sera transmise au chef de Service Protection et au travailleur social référent.

POURQUOI ?

- Le service offre une réponse individualisée à chacun. Il garantit une réponse adaptée aux besoins des parents et des enfants.

QUAND ?

- Selon le calendrier fixé, à l'heure de la journée qui semble le plus approprié à la famille et aux possibilités du service.

OÙ ?

- Dans un appartement convivial, adapté à la vie de famille : cuisine, coin repas, coin salon détente...
- 1, rue Charles Barthès à St-Pons de Thomières.

